



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Développement des transports ferroviaires

Question orale n° 471

Texte de la question

M. Pierre Dharréville interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le nécessaire développement des transports suite aux milliers d'emplois annoncés sur le golfe de Fos qui vont engendrer des transformations conséquentes du territoire. Le contournement des villes de Martigues et Port-de-Bouc est attendu depuis des décennies, car la route nationale actuelle traverse différents quartiers des villes avec des conséquences néfastes sur les conditions de vie des habitants de ces deux villes. L'État et les collectivités participent au financement de cet investissement. Néanmoins, il manque toujours 50 millions d'euros pour boucler l'enveloppe financière, ce qui empêche le démarrage des travaux. Par ailleurs, le sous-développement des infrastructures ferroviaires est patent : une seule voie d'accès au port et le transport voyageur lui aussi nettement insuffisant. La ligne de la Côte bleue doit être considérée comme une ligne de vie permettant de relier les villes du territoire. Ces infrastructures nécessitent des investissements importants qui ne sont aujourd'hui pas à la hauteur. Il lui demande quels vont être les financements de l'État pour répondre à ces enjeux urgents.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 471

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 janvier 2024](#)

Question retirée le : 30 janvier 2024 (Séance de QOSD annulée)